



MAIRIE DE DEGRÉ

Rue principale

72550

Tél. : 02.43.27.70.95

Fax. : 02.43.27.77.47

e-mail : mairie.degre@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
- REUNION DU 10 Décembre 2014 -
-----**

DATE DE CONVOCATION : 5 Décembre 2014

DATE D’AFFICHAGE : 5 Décembre 2014

L’an deux mil quatorze, le dix décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GENEST Dominique.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

ETAIENT PRESENTS : Messieurs BLOT Jean-Paul, DELHOMMEAU Denis, DENIAU Xavier, DERRIEN Stéphane, GENEST Dominique, Stéphane MAHEU, LANGEVIN Patrick, SOREAU Jean-Jacques, VALLÉE Joël et Mesdames, CURTIS Melinda, et LECHAT Sylvie, MONTCLAIR Karine formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs PALAIS Alain, GASNIER Gérard et Madame BOUTELOUP Céline

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Stéphane MAHEU

** Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 26 Novembre 2014*

** Monsieur le maire rappelle que le comice cantonal aura lieu sur la commune de DEGRE les 5 et 6 septembre 2015.*

Pour l’organisation de celui-ci, le maire propose d’allouer une aide financière de 2 000€ sous forme de subvention exceptionnelle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition.

** Le Maire fait part aux membres du Conseil municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de la commune étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :*

<i>Dépenses fonctionnement - Chapitre 65 - Art 6574 – Subventions</i>	<i>+ 2 000,00 €</i>
<i>Dépenses fonctionnement – Chapitre 011 – Article 6068 – Autres matières et fournitures</i>	<i>- 2 000,00 €</i>

** Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*

Vu la délibération en date du 27 juillet 2010 prescrivant le plan local d'urbanisme ;

Vu la délibération en date du 21 Août 2012 approuvant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ;

Vu le projet de plan local d'urbanisme et notamment le projet d'aménagement et de développement durable, le rapport de présentation, les documents graphiques, le règlement et les annexes ;

Vu la délibération en date du 5 Juin 2013 arrêtant le projet de plan local d'urbanisme ;

Vu la délibération en date du 23 octobre concernant le bilan de concertation où aucune remarque n'a été émise auprès de la mairie

Considérant *que le projet de plan local d'urbanisme arrêté à été transmis aux personnes publiques associées, aux communes limitrophes et aux EPCI directement intéressés en vue d'obtenir leur avis sur le projet.*

Vu l'avis de synthèse des services de l'Etat en date du 19 Août 2013 relatif au projet de PLU arrêté et faisant état d'un avis défavorable ;

Vu l'avis défavorable rendu du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique s'étant déroulée du 18 novembre 2013 au 20 décembre 2013 ;

Considérant qu'au terme de ces avis, le projet doit être repris en tenant compte des remarques formulées par les services de l'Etat ;

Considérant que les modifications à apporter au projet de PLU n'ont ni pour objet ni pour effet de remettre en cause les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables ;

Vu la délibération en date du 4 février 2014 concernant la reprise de l'étude du plan local d'urbanisme de la commune de DEGRE pour prendre en compte les remarques des services de l'Etat sur le projet arrêté ;

Vu que le projet revu et corrigé a été communiqué pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées, aux communes limitrophes, à la communauté de commune et aux présidents d'associations agréées ;

Vu l'arrêté du 2 août 2014 du maire mettant le projet de plan local d'urbanisme à enquête publique du 2 septembre 2014 au 4 octobre 2014 en vue de son approbation ;

Vu l'avis favorable des organismes publiques associés ;

Vu l'avis favorable motivé du commissaire enquêteur en date du 6 octobre 2014 avec des ajustements à apporter ;

Vu les ajustements nécessaires au dossier en vue de l'approbation du PLU, apportés par le maire de la commune ;

Le conseil municipal **approuve**, à l'unanimité, le Plan Local d'Urbanisme de la commune

** Projet d'enfouissement des réseaux en 2015*

Une réunion de présentation de l'équipe SPIE a eu lieu en mairie. Une confirmation des prix a été établie comprenant l'enlèvement de la ligne 20 000 Reste une étude de l'éclairage à faire

Questions diverses :

- *SIG (Schéma Informatique Géographique) Demande de convention pour une mise à disposition d'une partie de documents des communes.*
- *Installation d'une climatisation dans la réserve épicerie.*
- *CLERE : courrier reçu en mairie pour prévenir de soucis électro magnétiques liés à la ligne LGV (électrification de la ligne).*
- *Départ en retraite de Monsieur LEGRAND Didier vendeur de pizza Reprise par deux jeunes femmes à partir de Janvier 2015.*
- *Suite à une nuit de pluie, soucis d'inondations au niveau de la station et de l'Antonnière. Eiffage ayant bétonné tous les fossés. Courrier avec photos à communiquer à Eiffage pour voir ce qu'ils proposent. Faire une liste des habitations à risques sur la commune.*
- *Bilan sur le centre aéré de l'été 2014. 21 familles concernées, 31 enfants ce qui représente 231jours Afin que les familles dégradées bénéficient d'un tarif préférentiel, l'association Familles Rurales de Degré a payé 3.50€ /jour/enfant ce qui représente environ 810 €. Une demande de subvention de cette somme sera demandée par l'association à la commune lors des demandes de subventions annuelles.*
- *Spectacle « Poubelle de vie » organisé par le Pays en direction des classes primaires .Trois classes de l'école Claude Monet (CP au CE2) ont pu y assister dans la salle polyvalente*
- *LGV réunion de suivi le 29 janvier 2015*
- *Prévoir une commission budget*
- *Vœux du Maire Vendredi 16 janvier 2015*
- *Prochain conseil le 29 janvier 2015*